

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

Déclaration du groupe de l'artisanat

Le marché de l'automobile français est en crise et, si l'industrie est fortement affectée, c'est toute la filière qui est aujourd'hui fragilisée. Les difficultés ne sont pas seulement conjoncturelles et nécessitent un plan de fond pour amorcer sans tarder le tournant d'une deuxième révolution automobile et restaurer la compétitivité de la France en ce domaine.

Le groupe de l'artisanat salue le pragmatisme de l'avis qui pose les principaux axes d'une stratégie d'avenir permettant d'aborder la nécessaire transition.

La filière automobile française doit tout d'abord renforcer sa compétitivité pour être en mesure de faire face à la concurrence. Au-delà de la question du coût du travail, nécessitant une nouvelle assiette de financement de la protection sociale (et pas uniquement dans l'automobile !), il convient de favoriser les investissements dans l'innovation, la qualité des produits, leur commercialisation et la formation des personnels, dans le cadre d'une stratégie de moyen-long terme, impulsée par l'État et anticipatrice des besoins aux niveaux national, européen et mondial.

L'automobile française doit également tirer parti de son avance technologique dans la conception de véhicules moins polluants et plus économes en énergie, et se positionner rapidement sur le recyclage de véhicules d'une autre génération.

Enfin, elle doit mieux valoriser son savoir-faire ; l'artisanat rappelle, à ce titre, la position de leaders des deux constructeurs français dans le sport automobile.

Mais la filière doit surtout être en mesure de répondre à la vision sociétale de l'automobile qui a fortement évolué ces dernières années, en lien avec le prix des carburants, les préoccupations environnementales et la saturation du trafic urbain.

Pour faire face à ces mutations, les constructeurs vont devoir adapter leur offre au plus vite et prendre en compte les nouvelles attentes de mobilité qui caractérisent les grands centres urbains. La réussite de ces évolutions dépendra à la fois de la capacité de prospective et d'innovation du secteur mais aussi des incitations fiscales à l'achat de véhicules décarbonés.

L'évolution de la demande ne concerne pas les seuls constructeurs. Les contraintes financières des ménages, comme les préoccupations environnementales, pourraient accroître les besoins en matière de maintenance des véhicules. À cet égard, l'artisanat ne peut qu'approuver les propositions de l'avis visant, d'une part, à faciliter l'accès des réparateurs indépendants aux données techniques des véhicules et, d'autre part, à

ouvrir la voie à un assouplissement des conditions de commercialisation des pièces de rechange.

Confortés par la récente décision de l'autorité de la concurrence, ces changements devraient favoriser l'entretien et la réparation, à des prix plus attractifs, tout en rétablissant une concurrence mieux équilibrée entre les réparateurs, qu'ils soient ou non agréés.

La transition de la filière suppose également de porter une attention particulière au facteur humain et donc d'anticiper les besoins en compétences, d'assurer l'employabilité des personnels et d'organiser les reconversions professionnelles.

Des dispositifs négociés en ces domaines faciliteraient les passerelles entre les divers métiers de la filière et ouvriraient à tous les salariés femmes et hommes, des perspectives de mobilité.

La filière recèle également des opportunités d'emploi dont les jeunes doivent être informés. L'artisanat tient à souligner que dans les services qui forment 61 000 jeunes par an, les besoins sont réels à tous les niveaux de qualification. De plus, l'évolution du modèle de mobilité laisse présager de nouvelles perspectives d'emplois non délocalisables ; sans oublier les nombreuses transmissions d'entreprises artisanales attendues pour les prochaines années.

La réussite de la transition de l'automobile exigera enfin une mobilisation de tous les acteurs de la filière, à travers une bonne collaboration et coordination entre l'amont et l'aval.

L'artisanat se réjouit que l'avis ait réussi à ne pas se limiter à la seule vision productive de l'automobile.

Il a voté cet avis.